



## COMMUNIQUE

Anniviers, le 7 juillet 2020

### CORONAVIRUS (COVID 19)

**Depuis le 22 juin dernier, une nouvelle phase d'assouplissement est entrée en vigueur.**

**La distance de sécurité minimale est ainsi passée à 1,5 mètres. Les événements jusqu'à 1000 personnes sont autorisés.**

**Les autorités rappellent que les mesures d'hygiène et de distanciation sociale restent impératives. Le site de l'OFSP décrit en détail les nouveaux assouplissements de ces mesures.**

**Toujours dans le but de soutenir les autorités cantonales et fédérales, la Commune d'Anniviers adapte également ses mesures.**

#### **1) Recommandations OFSP**

Il y a lieu de rappeler les recommandations à appliquer de manière stricte (que vous retrouvez via le lien suivant : <https://ofsp-coronavirus.ch/>) par toute la population et ce, indépendamment de l'âge.

#### **2) Transports publics : bus, remontées mécaniques (Nouveau)**

**Dès le lundi 6 juillet, le port du masque est obligatoire** à bord des bus et des installations de remontées mécaniques, à titre préventif et dans le but de compléter les mesures de protection préalablement adoptées.

#### **2) Scolarité obligatoire**

Le Conseil de direction du centre scolaire d'Anniviers travaille actuellement sur les modalités d'organisation en vue de la prochaine rentrée scolaire.

Le Directeur du centre scolaire se tient bien évidemment à disposition pour tout renseignement (Frédéric Zuber 027/476.15.16, [directeur@ecoleanniviers.ch](mailto:directeur@ecoleanniviers.ch)).

#### **4) Structure d'accueil/UAPE**

La structure d'accueil à la journée est revenue à un fonctionnement standard.

Cependant, compte tenu des mesures à prendre (distanciation sociale, mesures d'hygiène, un seul parent accepté dans le vestiaire), nous rendons attentifs tous les parents que le temps d'attente pour amener et reprendre son enfant peut être allongé.

Vous pouvez contacter Mme Christelle Crettaz, Responsable de la structure d'accueil, au 027/476.15.12 ou par mail à [creche@anniviers.org](mailto:creche@anniviers.org).

### 5) *Infrastructures communales*

La **bibliothèque** est ouverte aux jours et horaires habituels, à savoir : Mardi - Mercredi – Vendredi, de 15h00 à 19h00.

La **piscine de Vissoie est ouverte** depuis le **13 juin jusqu'au 30 août 2020** et celle de **Zinal** est, quant à elle, ouverte **depuis le 6 juin 2020**.

Les **salles communales** sont remises à disposition, en respectant les directives fédérales sur les rassemblements. Vous pouvez consulter l'état des réservations des salles via notre site internet [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org).

### 6) *Administration communale*

Tous nos **guichets communaux sont ouverts, mis à part celui du bureau d'Ayer**, actuellement en cours de rénovation.

Des mesures ont été mises en place afin de respecter les règles d'hygiène et de distanciation, comme l'exige la situation relative au COVID 19.

Si le déplacement dans l'un des guichets ne s'avère pas nécessaire, vous avez toujours la possibilité de vous adresser à notre administration soit par email à [info@anniviers.org](mailto:info@anniviers.org) ou par téléphone au 027/476.15.00.

### 7) *Infrastructures de plein air*

Vous pouvez consulter la situation des chemins pédestres et itinéraires via le lien suivant <https://www.valdanniviers.ch/fr/infos-live-122.html>.

Les **places de pique-nique et places de jeux** sont **ouvertes**.

### 8) *Eglise*

Les messes sont autorisées, dans le respect des directives de l'Evêché.

### 9) *Tourisme*

- Les **commerces, restaurants, marchés, musées, bibliothèques et remontées mécaniques** sont ouverts.
- Une **campagne de promotion** pilotée par Valais/Wallis/Promotion avec un financement exceptionnel du canton a été lancée. Son but est d'inciter les Suissesses et les Suisses à venir passer leurs vacances en Valais et inciter la population à consommer les offres et produits locaux. Par ailleurs, dans cette même optique, une campagne marketing, post-COVID, prévue par Sierre Anniviers Marketing, a démarré le 15 mai et s'étendra jusqu'à mi-juillet.
- Les **Offices de tourisme** de la vallée sont tous ouverts. Les mesures de protection préconisées par l'OFSP ont bien évidemment été prises. Les horaires d'ouverture sont aménagés en fonction de la situation. Vous pouvez les consulter plus en détail via le lien : <https://www.valdanniviers.ch/fr/commerces-services-78.html?searchtypeservice=15>

### 11) *Rassemblements (Nouveau)*

Depuis le 22 juin dernier, la limite de rassemblement dans l'espace public a augmenté de 30 à **300, voire 1000 personnes** sur la base d'un plan de protection.

### 12) *Economie*

Pour que nos commerces, prestataires de services et entreprises puissent avoir une chance de perdurer, nous en appelons au bon sens et à la responsabilité des consommateurs. Cela passe par de petites actions telles que :

- Favoriser les entreprises et commerces locaux.

- Renoncer à des achats en ligne sachant que les mêmes produits sont disponibles proches de votre logement, contribuant ainsi à conserver des emplois.
- Favoriser une économie générant moins de déplacements et ainsi plus propice à un environnement durable.

A sa manière, la Commune a souhaité exprimer son soutien. C'est pourquoi, les membres de l'exécutif ont décidé de distribuer, **à tous les citoyens et résidents secondaires, des bons cadeaux** à faire valoir auprès de tous les commerces, prestataires de services, entreprises et artisans locaux, libres de les accepter ou non.

Nous précisons que ces mesures sont amenées à évoluer en fonction de la situation et conformément aux instructions fédérales et cantonales consultables sur [www.vs.ch](http://www.vs.ch).

**Nous vous sommes d'ores et déjà reconnaissants d'être tous solidaires en respectant scrupuleusement les consignes fédérales et cantonales afin de limiter la propagation de ce virus.**

Administration communale d'Anniviers